En 2024, la désindustrialisation continue, le nombre de fermetures d’usines dépasse celui des ouvertures

27/06/2024 à 13h48



(…)

Depuis le début de l’année 2024, le nombre de sites menacés de fermeture a augmenté. Selon notre bilan qui couvre presque tout le premier semestre, 38 usines ont fait l’objet d’une annonce de fermeture ou sont menacées après leur placement en redressement ou liquidation judiciaire. Une partie d’entre elles au moins devrait trouver des repreneurs dans les prochains mois, même si aucune offre n’avait encore été validée au moment où nous avons arrêté les compteurs. Sans présager de ces reprises possibles, cela représente une hausse de plus de 50% par rapport aux 23 menaces de fermetures décomptées à la même période en 2023.

© *L’Usine Nouvelle*

23 ouvertures de sites industriels

Dans le même temps, de nouvelles usines continuent de s'implanter, mais à un rythme un peu moins soutenu que l'an passé. Mi-juin, L'Usine Nouvelle a répertorié 23 ouvertures de sites industriels depuis le début de l'année, contre 27 à la même période l'an dernier. A cela, il convient d'ajouter 24 extensions de capacités de production, un chiffre qui n'a pas, cette fois-ci, pas bougé par rapport à l'an dernier.
© *L'Usine Nouvelle*

Depuis plusieurs mois, la réindustrialisation se poursuit, mais sa dynamique a sérieusement ralenti, malgré la politique de l'offre mise en place par le gouvernement et les mesures pour accélérer les implantations d'usines et faciliter leur financement, notamment par l'intermédiaire de France 2030. Le coup de frein est en partie conjoncturel. *«Nous vivons une phase de rattrapage après le Covid : des entreprises que nous avons soutenues pendant la pandémie font face aujourd'hui à des difficultés»*, reconnaissait le ministre de l'Industrie Roland Lescure dans une interview à l'Usine Nouvelle, quelques jours avant la dissolution. Depuis le début de l'année, les défaillances ont dépassé la barre symbolique des 60 000 entreprises sur douze mois, avec une forte accélération du nombre de PME de plus de 50 salariés en procédure collective, comme le note le cabinet Altarès.

(…)

L'Usine Nouvelle